Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-082026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

08/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le 6 mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Mme PANSARD ANNIE, Adjointe aux Finances ayant été désignée Présidente de séance.

Date de la convocation : 09/02/2026 Date d'affichage : 09/02/2026

ETAIENT PRESENTS : Mme PANSARD A, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, M. RENAULT P, M. LE MOINE S, Mme MINOUXC, M. VILSALMON B, M. DEPAGNE D, Mme CLEMENT C, Mme LE FUSTEC T.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme PIGNOCHET S (Procuration à M. VILSALMON), Mme RENAULT C (Procuration à M. HANNIGSBERG), M BALCOU (Procuration à M LE MOINE), M TOUCHERY F (Procuration à Mme CLEMENT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme CLEMENT Carine.

OBJET 7.1: APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Mme PANSARD, Adjointe aux Finances rappelle au conseil que le Compte Financier Unique est commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Mme PANSARD donne lecture des dépenses et des recettes pour chaque section du Compte Financier Unique du budget principal pour l'exercice 2025 :

- En Section de Fonctionnement :

  - Dépenses réalisées : 1 681 130.31 €
  - Recettes encaissées : 2 142 572.77 €

  Soit un *excédent de fonctionnement* de : **461 442.46 €**

- En Section d'Investissement :

  - Dépenses réalisées : 2 197 451.03 €
  - Recettes encaissées : 1 718 309.73 €

  Soit un *déficit d'investissement* de : **479 141.30 €**

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-082026-DE

L LE CONSEIL MUNICIPAL, SAUF M. Le Maire qui ne prend pas part au vote et quitte l'assemblée

❖ APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire	La Présidente de séance
CARINE CLEMENT	ANNIE PANSARD